



## Conseil d'administration du 29 mars 2006

### 1<sup>er</sup> budget voté 1<sup>ères</sup> décisions d'améliorations de l'offre de transport

#### BUDGET

Le Conseil d'administration du STIF a voté son budget 2006 s'élevant à **3 924 M€**. Ce budget a été adopté par **21 voix pour (16 PS, CACR, Verts, 2 UDF, 2 UMP, 1 CRCI)** 4 abstentions sur 25 votants

**Ce budget consacre un effort exceptionnel au renforcement de l'offre de transport en Ile-de-France, puisque, dès 2006, le STIF y consacrera 74 M€ supplémentaires :**

Renforcement du réseau de nuit (Noctilien, extension des heures de nuit du métro durant le week-end) : 12 M€

Renforcement du réseau de bus de jour, dont 50 % sont affectés à la grande couronne : 15 M€

Renforcement de l'offre de service du métro : 1 M€ en particulier sur la ligne 13.

Offre nouvelle transilien : 33,2 M€

Mise en service des trois nouvelles lignes à la fin 2006, liaison directe Ermont–St Lazare, T4 "ligne des Coquetiers" et T3 pont du Garigliano–Porte d'Ivry : 12,7 M€

Ainsi, en année pleine, le montant de l'offre nouvelle s'élèvera à plus de 200 M€ par an.

Par ailleurs, un crédit d'étude de 2 M€ est inscrit au budget afin que le Conseil du STIF puisse décider dès **2007 des mesures tarifaires pour les personnes en difficulté matérielle ou physique (CMU-C, AME, ASS, API, AAH)\* et aux chômeurs**, en cohérence avec celles que la Région aura mises en place en 2006 dans le cadre de l'enveloppe de 50 M€ actée à son budget.

De plus, une réforme de la tarification billet, consistant à autoriser l'utilisation de plusieurs modes de transports successifs avec un seul ticket est envisagé et, à ce titre 5 M€ sont prévus au budget 2006.

\* CMU-C : couverture maladie universelle complémentaire, AME : aide médicale d'Etat, ASS : allocation spécifique de solidarité, API : allocation de parents isolés, AAH : allocation pour adultes handicapés

## LA NOUVELLE AUTOMOTRICE TRANSILIENTE (NAT) ET LES PROGRAMMES DE RENOVATION DES TRAINS

L'achat de nouveaux trains destinés à remplacer le matériel le plus ancien "les petits gris" est une nécessité partagée par tous. La SNCF a dès février 2004 lancé un appel d'offre pour l'acquisition de 330 automotrices électriques (180 en tranche ferme, 150 en optionnel). La NAT, d'un seul niveau bénéficiera des meilleures performances technologiques (fiabilité, vitesse d'accélération...) et répondra aux exigences commerciales actuelles (confort, accessibilité, sûreté, modernité...).

**Mandat a été donné au Président du STIF d'approfondir avec la SNCF les conditions de mise en œuvre de ce programme de près de 3 600 M€**

Par ailleurs, alors que s'achèvera en 2007 le premier programme de rénovation de 150 trains (VB2N et RIB-RIO), **le Conseil a également donné mandat au Président du STIF d'étudier les modalités de réalisation d'un deuxième programme de rénovation de trains se décomposant comme suit :**

- Une 1<sup>ère</sup> tranche pourrait être mise en service dès la fin 2006  
Rénovation "confort" de 127 trains (635 voitures) "Z20500" circulant sur les lignes C et D du RER et les réseaux de Paris-Nord ouest, Paris-St Lazare sud et Paris-Est.  
Cette rénovation, d'un coût d'une centaine de millions d'euros, porterait sur :  
la livrée extérieure, les sièges, le revêtement de sol, l'éclairage, le pelliculage antigraffiti.
- Une 2<sup>ème</sup> tranche plus importante qualitativement pourrait intervenir à partir de 2009  
Rénovation plus approfondie de 110 trains (512 voitures) "Z5600" et "Z 8800" circulant sur les lignes C et D du RER. En plus de cette réhabilitation, les améliorations porteraient notamment sur : la ventilation réfrigérée, la vidéosurveillance embarquée, l'information sonore et visuelle à bord.

### Contact Presse

**Marie-France Villedieu**

[marie-france.villedieu@stif-idf.fr](mailto:marie-france.villedieu@stif-idf.fr) - tél : 01 47 53 28 00

**Patricia Blanchard** (contact JP HUCHON)

[patricia.blanchard-bouvelot@iledefrance.fr](mailto:patricia.blanchard-bouvelot@iledefrance.fr) - tél : 01 53 85 66 40



## Présentation simplifiée du budget du STIF (TTC)

**Le budget du STIF s'élève à 3 924 M€ :**

- **3 733 M€ en fonctionnement**
- **191 M€ en investissement.**

**Le budget de fonctionnement s'établit comme suit :**

### **Recettes**

Versement de Transport : 2 729 M€

Contributions publiques : 846 M€<sup>(1)</sup>

Autres ressources : 158 M€ (dont 36 M€ de la Région pour le financement de la carte Imagine'R et 117 M€ de l'Etat pour les transports scolaires)

<sup>(1)</sup>Région ile-de-France : 431,7 M€, Ville de Paris : 257,2 M€, 7 autres départements : 157,6 M€

### **Dépenses**

Contribution versée à la RATP : 1676 M€

Contribution versée à la SNCF : 1413 M€

Contribution versée à OPTILE : 370 M€

Transports scolaires : 117 M€

Fonctionnement courant du STIF : 31 M€

Autres dépenses : 126 M€